

100% DIGITALE

26
JANVIER
2021FORMATION
COMPTES CONSOLIDÉS
Règles françaises

PwC et les Echos Événements, en partenariat avec les Editions Francis Lefebvre, vous donnent **rendez-vous mardi 26 janvier 2021 de 9h00 à 10h30** pour une formation **100 % digitale** sur le **Nouveau règlement ANC relatif aux comptes consolidés en Règles françaises - Nouveautés et impacts opérationnels**.

L'Autorité des Normes Comptables a publié le 6 mars 2020 le règlement ANC n° 2020-01 (en cours d'homologation) relatif aux comptes consolidés établis en normes françaises applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'objectif du nouveau règlement était l'unification des trois règlements relatifs aux comptes consolidés en règles françaises (CRC 99-02 pour les sociétés commerciales et entreprises publiques, CRC 99-07 pour le secteur bancaire et CRC 00-05 pour le secteur de l'assurance). Ce nouveau règlement comprend ainsi l'ensemble des règles de consolidation et de combinaison communes aux trois secteurs complétées de dispositions sectorielles spécifiques (qui feront l'objet d'une présentation synthétique).

Les changements introduits par ce nouveau règlement ne seront pas sans conséquences pratiques, plus ou moins significatives selon les groupes, et cette formation sera l'occasion d'analyser ensemble les principales nouveautés et modifications à anticiper pour vos comptes 2021.

Cette présentation comprendra à la fin une séance de questions/réponses et vous recevrez à l'issue de la formation un lien pour réaliser, si vous le souhaitez, un test de connaissance.

EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

En partenariat avec

INFORMATIONS et INSCRIPTION : www.lesechos-events.fr

Les Echos Le Parisien Médias est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 59100 75. Le règlement peut donc faire l'objet d'une demande de financement auprès de votre OPCO.

Présentation des nouveautés du nouveau règlement avec un éclairage opérationnel


TOUTES ENTREPRISES

Contexte du nouveau règlement et objectifs de l'ANC
Applicabilité du nouveau règlement unifié et restructuré
Appréciation du contrôle et détermination du périmètre de consolidation
Principes comptables applicables aux comptes consolidés
Méthodes comptables du groupe
Retraitement des comptes individuels et opérations de consolidation
Comptabilité d'acquisition appliquée à l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation
Les états financiers consolidés
Etablissement des premiers comptes consolidés en règles françaises
Préparation du groupe à la veille de la transition
Pour aller plus loin...

ASSURANCES/MUTUELLES et BANQUES

Eclairage sectoriel (banques, assurances) – principaux changements attendus
Avec l'intervention de Géraldine Viau-Lardennois, Directrice générale de l'ANC

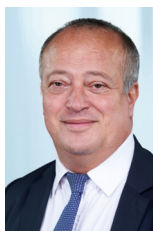
Cette présentation comprendra à la fin une séance de questions/réponses et vous recevrez à l'issue de la formation un lien pour réaliser, si vous le souhaitez, un test de connaissance.

Animation assurée par  **pwc**

Auteur des Mémento Comptable, Comptes consolidés,
Fusions & Acquisitions (Ed. F. Lefebvre)



Marie-Jeanne MORVAN
Associée, Auteur du Mémento
Comptes consolidés



Jean-Laurent BRACIEUX
Associé, Spécialiste
Comptes consolidés



Anna GERARD
Senior manager, Spécialiste
Comptes consolidés